**PROTOCOLE Sanitaire – Salle d’armes de Martigues**

Ce protocole a pour but de présenter l’ensemble des mesures sanitaires à respecter à la salle d’armes de Martigues pour pratiquer l’escrime en toute sécurité.

Il reprend des règles sanitaires générales (gestes barrières et règles d’hygiène), ainsi que les règles spécifiques à respecter liées à la salle d’armes et à l’escrime.

**AVANT de me rendre à la salle d’armes,**

S’assurer que vous ne présentez aucun symptôme pouvant être lié au COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d’odorat, diarrhées), ou ont débuté depuis plus de 24 jours et ont pris fin depuis 48h minimum.

- être allé aux toilettes

Avoir lavé entièrement sa tenue d’escrime ! Entre le mardi et le jeudi ( pas facile )...

Mettre sa tenue de pratique et la couvrir totalement par un autre vêtement (sweat, pantalon, veste, ...).

**Prendre son sac de sport,** le prévoir assez grand,.. pour ne pas avoir des effets traînants en dehors du sac au emplacements réservés pour chaque tireur contenant:

 Lotion hydro-alcoolique ou lotion désinfectante
 Bouteille d’eau ou gourde pleine

 Serviette de toilette (éponger sueur et intérieur du masque).

 Mouchoirs jetables.

 Porter un masque (selon les directives gouvernementales)

**Arrivée à la salle d’armes**

• Respecter les gestes barrières (saluer sans se serrer la main ou s’embrasser, respecter une distance d’un mètre)

• Seuls les licenciés venant pratiquer sont autorisés à rentrer dans le gymnase . Les accompagnateurs sont invités à rester dans leur véhicule ou à attendre à l’extérieur du gymnase en respectant les règles de distanciation sanitaire.
Les accompagnants sont invités à arriver 5 minutes avant la fin du cours et à attendre leurs enfants à la sortie du cours, (comment faire cet hiver ) toujours en respectant les gestes barrières.

• Prendre connaissance du présent protocole, formulaire de présence aux cours. (tenue par Christian )

• Se désinfecter les mains avec la solution désinfectante mise à disposition à l’entrée.. savon toilettes.

• Respecter les fléchages mis en place et le sens de circulation à l’intérieur de la salle.

• Respecter déposer son sac dans un des espaces personnels prévus à cet effet.

• Enlever ses vêtements couvrant sa tenue de pratique et les ranger dans son sac.

• Respecter sa zone de pratique et ne pas en sortir sans ordre du professeur.

• En fin de cours, laisser les fleurets après le salut final sans se serrer la main en lieu et place de la ligne de garde.

• Un par un sans courir se rendre sur le lieu de dépôts des affaires personnelles.
 Mettre tout de suite son masque ! Ne quitter son emplacement que lorsque le masque est en place sur le visage.

**À la maison,**

• Rincer sa bouteille d’eau

• Vérifier le niveau de sa lotion désinfectante et la remplacer si besoin pour le prochain cours.

• Bien aérer tenues et masques... (désinfecter)

Les gradins sont condamnés et non accessibles jusqu’à nouvel ordre..

• Dans la salle d’armes, les professeurs et bénévoles porteront un masque, mais le port par les pratiquants n’est pas obligatoire, dans la mesure du respect des gestes barrières et de la distanciation sanitaire.

Il est rappelé de porter un masque pour arriver et sortir de la salle d’armes...

• Le matériel pédagogique fleurets,.. épées seront désinfectées entre chaque cours à l’aide de produit désinfectant de norme virucide pour les virus. (alcool) (Norme européenne virucide EN 14476).